

COMITE SYNDICAL DU 28 MARS 2023

Tarifs des dépôts des professionnels en déchèterie 2023



DELIBERATION

N° D2023_13

Compte tenu des formules de variations de prix prévues dans le cadre des marchés publics contractés avec les prestataires, il est proposé les tarifs suivants :

Type de déchets	Montant appliqué
Déchets verts	14€/m3
Bois	26€/m3
Encombrants non valorisables	36€/m3

Nombre de membres

En exercice	24
Présents	23
Pouvoir	1

Votes

Pour	24
Contre	0
Abstention	0

Date de la convocation
20 mars 2023

Secrétaire de séance
Jean-Louis ROCHUT

Il est rappelé que tout apport de déchets sera évalué en présence et en accord avec le déposant quelle que soit la quantité et fera l'objet d'un titre de recettes mensuel. Le coût facturé au déposant s'effectuera au-delà du premier mètre cube déposé par semaine.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical approuvent à l'unanimité cette proposition.

Ces tarifs s'appliqueront à partir du 1^{er} avril 2023.

Fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Le secrétaire de séance

Jean-Louis ROCHUT

Le Président

Jean-Michel DEZELU

